



Extrait du Pèlerinages de France

<http://pelerinagesdefrance.fr/Saintes-Maries-de-la-Mer>

Saintes Maries de la Mer

- Autres grands pèlerinages - Saintes Maries -



Date de mise en ligne : jeudi 6 juin 2013

Copyright © Pèlerinages de France - Tous droits réservés

Pèlerinages aux Saintes-Maries-de-la-Mer

La puissance et la miséricorde de Dieu se déploient dans notre faiblesse

Les Saintes-Maries-de-la-Mer sont un lieu de pèlerinage très important depuis le XIIème siècle. Ceci s'explique amplement puisque ce lieu est celui du débarquement de Marie Jacobé, mère de Jacques le Petit et de José, Marie Salomé, mère de l'apôtre Saint-Jacques le Majeur et de l'apôtre Saint Jean, et de Marie de Magdala (Marie-Madeleine), originaire de Béthanie en Palestine, premier témoin de la Résurrection, soeur de Marthe et de Lazare. Les femmes, alors déjà âgées, étaient accompagnées de Lazare, celui-là même que Jésus ressuscita à Béthanie, Maximin et de leurs compagnons et de Sara, leur servante, la vierge noire. En raison de leur âge, elles seraient restées en Provence.

C'est ainsi que Marie de Magdala aurait passé les dernières années de sa vie en prière, dans une grotte, aujourd'hui sanctuaire de la sainte-Baume. Son tombeau à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (Var) est placé sous la garde des Dominicains. Le pèlerinage aux Saintes Maries gagnerait à être complété par un déplacement jusqu'à La Sainte Baume afin de pouvoir se recueillir à la grotte et à la basilique Sainte-Marie-Madeleine, ainsi qu'au du Couvent Royal de Saint Maximin, considéré comme le troisième tombeau de la Chrétienté après Jérusalem et Saint Pierre de Rome.



La Basilique de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume est en effet considérée comme étant le plus bel édifice gothique du Sud est de la France ;elle abrite dans sa crypte les tombeaux de Sainte Marcelle, Sainte Suzanne, Saint Maximin et Sainte Madeleine, ainsi que le reliquaire contenant le chef de la Sainte. On ne peut que conseiller de s'y rendre, depuis Les Saintes Maries de la Mer.

Les reliques de Sainte Marie-Madeleine, longtemps dissimulées comme celle des autres Maries, afin de les soustraire aux razzias des barbaresques Sarrasins, furent retrouvées en 1279, à la suite de fouilles effectuées à la demande de Charles II d'Anjou, neveu de Saint-Louis et futur comte de Provence.

Les deux autres saintes-Maries (Marie Salomé et Marie Jacobé), dont les reliques ont été découvertes en 1448 par le Roi René, reposent dans l'église des Saintes-Maries-de-la-Mer.

La collégiale Royale Sainte-Marthe, à Tarascon, abrite quant à elle les reliques de Sainte-Marthe, dans une châsse dont l'original avait été offert par le Roi Louis XI. Un déplacement jusqu'à Tarascon s'impose donc, pour les pèlerins qui en ont la possibilité.

Aux Saintes Maries de la Mer, des pèlerinages ont lieu toute l'année, mais trois grands pèlerinages émergent.



Le premier, devenu très célèbre, appelé « pèlerinage des gitans », a lieu chaque année, invariablement les 24 et 25 mai, avec la participation des gitans, venus de tous horizons. Le 24 mai, une Messe solennelle est célébrée, en présence de plusieurs évêques, puis, dans l'après-midi, les châsses des Saintes Marie Jacobé et Marie Salomé sont présentées à la dévotion des fidèles. Le 25 mai, après la Messe solennelle du matin, les Saintes Marie Jacobé et Marie Salomé sont portées en procession, du village jusqu'à la mer, accompagnées de la statue de sainte Sara, au milieu des fidèles, des pèlerins, des provençaux, arlésiens et arlésiennes, gardians et sont bénies par l'Evêque.

Le deuxième, « pèlerinage Provençal », se tient à l'occasion de la fête de sainte Marie Salomé, le 22 octobre. Le pèlerinage a donc lieu le week-end le plus proche de cette date, selon un cérémonial voisin de celui du pèlerinage des 24 et 25 mai, une veillée de prières, Messe solennelle le lendemain, suivie d'une procession à la mer et bénédiction de la mer.



Un troisième grand pèlerinage, très recueilli, avec Messe et exposition des châsses, a lieu le premier week-end de décembre, en mémoire de la découverte des corps des Saintes, dans les sous-sols de l'église, le 4 décembre 1448.

Ce pèlerinage aux Saintes-Maries-de-la-Mer est répertorié comme étant sur la route des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Comment pourrait-il en être autrement, puisque ce pèlerinage permet de venir prier notamment Marie Salomé, la mère de Saint-Jacques-le-Majeur lui-même ? Le pèlerinage aux

Saintes-Maries-de-la-Mer est indissolublement lié avec celui à la Sainte Baume, troisième tombeau de la Chrétienté, auquel se sont rendus notamment les Rois de France Saint Louis et Louis XIV.

Renseignements complémentaires

" Sanctuaire Notre Dame de la Mer

" Horaire des offices

Dimanche et fêtes : messe à 10h30.

En semaine sauf empêchement : mardi, jeudi, vendredi, samedi messe à 18h / mercredi à 11h30

" Prière du matin : office des Laudes à 8 h excepté le dimanche.

" Lieu d'accueil du sanctuaire

Visiteurs et pèlerins sont invités à franchir la porte du lieu d'accueil et de documentation créé près de l'église. Il est une invitation à la rencontre et au dialogue, un lieu de tolérance et d'amitié assuré par des bénévoles.

Une permanence d'accueil est assurée par des membres de l'association des Amis du pèlerinage :

" - en période hivernale le samedi et le dimanche après-midi de 15h à 18h.

" - d'avril à novembre et pendant les vacances scolaires, tous les après-midi de 15h à 18h.

Accueil au presbytère

Pour préparer votre pèlerinage, n'hésitez pas à contacter l'équipe du Sanctuaire à l'adresse ci-dessous.

Pour préparer plus spécialement une célébration, baptême, mariage ou sépulture, vous pouvez joindre directement le prêtre Père Marc Prunier : [courriel](#)

Sanctuaire Notre Dame de la Mer

19 Place Jean XXIII

13460 Saintes-Maries-de-la-Mer

Tél. : 04 90 97 80 25.

Port. : 06 80 95 70 90.

Office de Tourisme des Saintes Maries de la Mer

Téléphone : 04 90 97 82 55

[Courriel](#)

Sites Internet à consulter

[Sanctuaire](#)

[Sainte Baume](#)

